

ACTUVERNIER

Avril 2020

#RESTEZCHEZVOUS

COVID-19

Restez chez vous
Soyez responsables et solidaires!

Plan de solidarité communal

Un soutien pour les personnes les plus vulnérables

Récupération

Adoptez les bons gestes

Bibliothèques

Les bibliothèques municipales restent connectées

- 4** Vernier veut réserver un accueil chaleureux à ses nouveaux citoyens
6 Communications, séances du 18 février au 24 mars 2020

-
- 10** Nouveau coronavirus
11 L'administration reste joignable !
12 Plan de solidarité communal
14 Information concernant l'élimination des déchets des ménages
15 Mesures fédérales et cantonales de soutien aux entreprises
16 Les dons du sang ne sont pas en quarantaine !
 Inscriptions parascolaires du GIAP 2020-2021
17 Information à l'attention des familles usagères de structures d'accueil
18 Ressources et activités pour les enfants

-
- 21** Communication des bibliothèques
22 Quelques idées pour petits et grands lecteurs en mal de bibliothèque
24 VSR – les tremplins reportés à septembre 2020
25 Avenir de Châtelaine : musiciennes et musiciens en confinement !
26 Renaissance : vision du monde post COVID-19

Edité par l'administration municipale
 Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier
 CP 520 – 1214 Vernier
 Tél. 022 306 06 06
 Fax 022 306 06 60

www.vernier.ch

Prochain numéro
 Délai rédactionnel : 17 avril 2020
 Parution : 13 mai 2020

Archives : *www.vernier.ch/magazine*
 Edition numérique spéciale Covid-19

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Graphisme et mise page : service de la culture et de la communication
 Crédit de couverture : DR





Yvan Rochat, Martin Staub, Maire, et Pierre Ronget

© Magali Girardin

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Dans la situation inédite que nous traversons, la rédaction de *l'ActuVernier* s'est mobilisée pour vous informer sur les règles exceptionnelles qui sont applicables et les principales mesures mises en place par l'administration pour accompagner et protéger les habitantes et habitants.

A l'heure où la rédaction bouclait le magazine, rien n'était certain quant à la possibilité d'assurer l'impression et la livraison de *l'ActuVernier*. Nous avons donc fait le choix de mettre tous les moyens en œuvre pour assurer un numéro en format numérique et avons malheureusement dû renoncer à l'édition papier.

Depuis le début de la pandémie, la Ville de Vernier s'organise pour maintenir les prestations essentielles à la population, mais aussi à en développer de nouvelles pour faire face à cette situation particulière. Courrier à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, central téléphonique, appels proactifs aux 75+, visites des personnes injoignables, préventions dans l'espace public, information aux entreprises locales, cellule de soutien à domicile, aide sociale et administrative à distance : de nombreuses collaboratrices et collaborateurs sont présents sur le terrain et participent activement à déployer le Plan de solidarité communal. Par ailleurs, l'ensemble des services municipaux restent joignable par téléphone et courrier électronique.

Aujourd'hui, tout le monde doit se mobiliser pour combattre au mieux la propagation de ce nouveau virus. Il en va de la responsabilité individuelle de chacun : nous sommes toutes et tous appelés à prendre les mesures qui s'imposent.

Pensez à vous, aux autres, soyez solidaire et surtout **RESTEZ CHEZ VOUS!**

Votre Conseil administratif
Yvan Rochat, Pierre Ronget et Martin Staub

Vernier veut réserver un accueil chaleureux à ses nouveaux citoyens

La séance du 10 mars 2020 s'est déroulée dans le calme, quelques jours avant le semi-confinement décrété par la Confédération, à cause du coronavirus. Au cœur des débats, l'accueil des nouveaux citoyens.

La séance de mars 2020 a débuté avec les vœux de l'Assemblée à Monique Mattenberger (PLR) qui fêtait son anniversaire. Des applaudissements et des fleurs ont ponctué l'événement. Le Maire, Martin Staub demande ensuite à l'Assemblée de faire une minute de silence en l'honneur d'Ernest Greiner et de Michel Arpin, anciens Conseillers municipaux, décédés récemment.

Le Conseil municipal passe ensuite à l'ordre du jour. Au cœur des discussions, l'accueil des nouveaux citoyens à Vernier.

Participer activement aux naturalisations

Le Conseil municipal doit se prononcer sur une motion de l'indépendant Olivier Perroux intitulée «Pour un meilleur accueil des nouveaux citoyens». Elle revient sur l'évolution de la réglementation en matière de naturalisation. Plusieurs communes genevoises ont supprimé leurs commissions des naturalisations en confiant le traitement des dossiers à l'exécutif, respectivement à l'administration municipale. «La visite à domicile des élus est vidée de son sens», selon l'auteur de la motion, et «le pouvoir municipal ne dispose plus d'aucune prérogative d'enquête». Le texte propose donc, dès la nouvelle législature, de créer une nouvelle commission au sein du Conseil municipal, dont la tâche sera de visiter les citoyens fraîchement naturalisés lorsqu'ils ont signalé leur intérêt de cette rencontre, soit lors du traitement de leur dossier. La motion propose également d'éditer une brochure explicative.

Olivier Perroux (IND) ouvre les débats. Il souhaite «gérer le contact avec la population d'une manière différente». Il relève que le Service des naturalisations apprécie le travail des Conseillers municipaux, mais il propose de compléter cette action. «Un contact particulier avec les nouveaux habitants permettrait de conserver ce lien privilégié avec le Conseil municipal, tout en se libérant de l'analyse des dossiers de naturalisation». Xavier Chillier (V) refuse d'imposer la motion aux futurs élus et ne souhaite pas «choisir pour les autres». Un point de vue que ne partage pas Johan Martens (S) qui estime préférable «d'édicter des règles en fin de législature, ce qui permet d'avoir du recul».

François Ambrosio (IND) déplore une vulgarisation de la procédure de naturalisation. «Le Canton téléphone au candidat sans même savoir qui répond au bout du fil et l'on se fonde sur cette enquête pour prendre des décisions». Pour lui, il faudrait supprimer purement et simplement la commission des naturalisations. L'Etat doit organiser lui-même des séances d'information pour les futurs naturalisés. «Actuellement la naturalisation est devenue une simple formalité, une simple distribution de passeport», déplore l'élue. Il estime que, pour de nombreuses personnes, la décision de se naturaliser ou non ne relève que d'une question de coût. Il propose la suppression de la commission des naturalisations. L'accueil des nouveaux citoyens une fois par an suffit, selon François Ambrosio. Philippe Jud (PLR) indique que cette motion dérange son parti. La commission des naturalisations permet de rencontrer les gens. Une brochure, comme le réclame la motion, ne le permettra pas.

Olivier Perroux (IND) rappelle que la procédure a changé. « Nous n'avons plus de mission d'enquête ». La Commission de naturalisation fonctionne très bien, mais sa mission ne correspond plus à la manière dont elle organise ses rencontres. Pour lui, une brochure explicative fait défaut actuellement et il est du devoir de l'instance politique de rendre son action compréhensible et accessible. Même si le Conseil municipal supprime la commission des naturalisations, il continuera de préavisier les naturalisations, en séance plénière. La commission d'accueil permettrait simplement de rencontrer les gens. « Des rencontres toujours riches des deux côtés ». Thierry Cerutti (MCG) estime que « la commission des naturalisations est le fer de lance de la politique de proximité du Conseil municipal ». Elle permet « d'aller voir les gens, de leur expliquer le fonctionnement des

institutions ». Pour le MCG, y renoncer serait un manque énorme. Même son de cloche pour Yves Magnin (PDC) qui souhaite conserver ce contact avec la population, « garant de notre démocratie ». Olivier Perroux (IND) le rassure, ce contact est conservé mais il s'agit de supprimer les situations de gêne. La population ne voit les élus municipaux que dans leur mission d'enquête et ils n'ont « rien à y gagner ». Le Maire Martin Staub précise encore que cette motion n'a pas le pouvoir de supprimer la commission des naturalisations. Il faudrait une délibération formelle pour le faire. L'Assemblée passe au vote. La motion qui introduit une commission d'accueil est acceptée par 15 « oui », 10 « non » et 4 abstentions.

Judith Monfrini

Le Conseil municipal en bref

- Le Conseil municipal a accepté de constituer un droit de superficie et permanent sur les parcelles 1157, 4235, 4236, 4237, sises au lieu-dit « Montfleury » par la Ville de Vernier en faveur de Quarz'UP SA.
- Il a accepté un crédit d'étude de CHF 120 000.– pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement sous l'avenue Louis-Casäi.
- Il a accepté de modifier la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2015-2020. Il a désigné M^{me} Eylem Tas Polat (S) en remplacement de Junior Mazolo-Mikunzi (S) au sein du Conseil de fondation Vernier-Signal.
- Il a accepté la motion « Vernier, une histoire au féminin ».

Séance du Conseil municipal

**En raison de la pandémie, le prochain
Conseil municipal sera annoncé sur
www.vernier.ch/evenements**

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet:
www.vernier.ch/cm

Communications, séances du 18 février au 24 mars 2020

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

DD 112'153: TAMOIL SA – Construction d'une station-service avec shop «TAMOIL» – Chemin J.-Ph.-De-Sauvage 42.

APA 306'971 / 1: Centre Balexert SA – Aménagement d'un commerce au 1^{er} étage – Avenue Louis-Casaï 27.

DD 112'903: ASS Architectes Associes SA, Acres SA, Fuks SA – Construction de cinq villas contiguës (48% THPE) – sondes géothermiques et pose de panneaux solaires en toiture – abattage d'arbres – Chemin de la Bourdonnette 12, 12A, 12B, 12C, 12D.

Autorisations refusées par le Canton

APA 303'639 / 1: M^{me} Sabine Cover – surélévation et transformation d'une villa (15.8%) – installation d'une pompe à chaleur – chemin de Mouille-Galand 8D.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

DD 113'351: M. François Panosetti – Construction d'une villa individuelle (20.62% HPE) avec couvert à voitures – pose de panneaux solaires en toiture – mise en place d'une pompe à chaleur et modifications des aménagements exté-

rieurs – abattage d'arbres – Rue du Village 35. **Préavis favorable** avec remarque disponible sur www.vernier.ch/coca.

DD 112'445: Fondation pour les terrains industriels de Genève – Etat de Genève – Elargissement des trottoirs de 1.50 m à 2.00 m du chemin de l'Emeraude – Zone industrielle de Mouille-Galand ZIMOGA – Chemin de l'Émeraude. **Préavis favorable.**

DP 18'855: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) – Construction d'une résidence hôtelière – parking souterrain – Via Monnet 4. **Préavis favorable.**

DD 113'361: Etat de Genève – Construction du cycle d'orientation du Renard (Vernier-Balexert) – couverts à vélos – pompes à chaleur et sondes géothermiques – monobloc de ventilation et panneaux solaires en toiture – abattage d'arbres – Avenue du Pailly 13. **Préavis favorable** sous conditions disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DR 18'542: Etat de Genève – Programme de probation et de réinsertion à la STEP d'Aïre – Reconversion / agrandissement du bâtiment administratif – Chemin de la Verseuse 17. **Préavis défavorable.**

Les communications du Conseil administratif sont disponibles sur
www.vernier.ch/coca

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous un samedi par mois de 9h à 12h.

En raison de la pandémie, le prochain rendez-vous du Maire sera annoncé sur

www.vernier.ch/evenements



Martin Staub réélu au Conseil administratif – Merci !

Martin Staub, le Maire socialiste de Vernier, a été brillamment élu au 1^{er} tour ! Ce score a été possible grâce au soutien de la population pour sa politique (un grand merci !) et aux candidat-e-s et militant-e-s qui ont battu le pavé pendant des semaines, sans relâche.

Les résultats au Municipal sont en demi-teinte : le PS a certes perdu 3 sièges, mais nous restons de loin la 1^{ère} force de la Ville de Vernier, près de 12 points devant le 2^{ème} parti (les Vert-e-s)... un record depuis 2007 !

Nos 11 élu-e-s au Conseil municipal dès le 1^{er} juin : Jean-Pierre Tombola, Céline Forney, Pablo Marin, Marie-Rose Perez-Milano, Eylem Tas Polat, Johan Martens, Elisabeth Santi, Andrés Revuelta, Thibaut Jotterand, Wahba Ghaly et Fabrice Ambert.

Restez chez vous ! Vernier et le PS sont à vos côtés.

Vous êtes probablement confiné-e-s comme nous toutes et tous depuis plusieurs semaines. Ce geste solidaire est nécessaire, afin de venir à bout de ce virus qui a bouleversé nos quotidiens depuis de trop nombreuses semaines. Un grand merci !

Un merci particulier également à toutes celles et tous ceux qui par leur travail permettent à notre société de poursuivre ses activités essentielles ou encore de soigner toutes les personnes malades !

Malgré ce confinement, la vie continue : que ce soit à la Mairie avec Martin Staub ou au Conseil municipal avec nos élu-e-s, nous ne vous abandonnerons pas !

Car oui, il y aura un après ce virus ! Et cet après, nous le voulons aussi positif que possible pour nos familles, nos aîné-e-s et toutes celles et ceux qui auront de la peine à joindre les deux bouts : les Socialistes seront là !



vert'libéraux

Merci!

Lors du premier tour des élections municipales, vous avez consacré les valeurs et le respect de nos institutions que nous soutenons, droits dans nos bottes.

Vous avez également plébiscité notre alliance PDC – Verts'Libéraux en la gratifiant d'un excellent 8,96 %, une nette progression nonobstant l'arrivée de deux groupes supplémentaires, et un taux d'abstention hélas bien navrant.

Mieux, vous avez massivement soutenu notre candidat au Conseil administratif, Yves Magnin, en le plaçant en 3^{ème} position, juste derrière les candidats Vert et PS.

Au jour de la rédaction du présent article, nous ignorons le résultat du 2^{ème} tour.

Il laissera sans nul doute des traces tant les priorités ont changé, toutefois sans aucun débat, stand ou article de fond des médias. Un comble pour la démocratie, comme d'ailleurs certains arrangements électoraux.

Les temps sont à la morosité.

Lorsque nous sortirons de ce confinement sanitaire, car nous en sortirons, il nous faudra affronter la crise économique qui n'épargnera pas les communes défavorisées. En d'autres termes, il faudra reconstruire et innover.

Puissent les structures de Vernier bénéficier des personnalités nécessaires pour y faire face.

Josette Monnier, Leila Müller,
Christophe Dulex & Yves Magnin

PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

Nouveaux élus au Conseil municipal

Le PLR vous remercie de la confiance que vous avez mise en lui lors des élections du 15 mars dernier, qui lui permettra de pouvoir continuer son engagement en faveur de la population verniolane.



Gian-Reto Agramunt

Le 2 juin 2020 à 17h30 aura lieu la séance d'installation du nouveau Conseil municipal pour la législature 2020 – 2025. Cette séance publique se tiendra à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, sauf si les mesures de confinement sont prolongées.

Le groupe PLR-Vernier du Conseil municipal est composé de Gian-Reto Agramunt, Diane Graber, Gilles-Olivier Bron et Nicolas Aubert (viennent-ensuite: Rinor Metushi, Ismet Mjaki et Daniela Clemente).

En particulier au cours de cette législature, le groupe PLR-Vernier s'emploiera à mettre en œuvre son programme politique, cela dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans.

Dans l'immédiat, les élus du PLR-Vernier mettront tout en œuvre pour redynamiser le tissu socio-économique de la commune.

Gian-Reto Agramunt



Une équipe prête à relever les défis qui l'attendent

Les élu.e.s Vert.e.s sont prêt.e.s à vous représenter au Conseil municipal! Le 15 mars, les Verniolans ont élu sept Vert.e.s au Conseil Municipal, soit cinq femmes et deux hommes: Esther Schaufelberger, Sophie Bobillier, Cédric Briner, Mélina Buntschu, Anne Compagnon Kaufman, Loïc Lador et Barbara Lanzilao.

Les Vert.e.s de Vernier progressent donc de trois sièges. Nous remercions ici chaleureusement tous nos électrices et électeurs pour cette confiance. Ils ont clairement exprimé leur préoccupation pour notre qualité de vie, pour le climat, l'égalité et la justice sociale. Nos élu.e.s vont maintenant se mettre au travail, dans une ambiance constructive et sereine, avec leurs collègues socialistes et toutes les listes représentées au Conseil municipal!

Le travail s'annonce passionnant, et les enjeux de ces cinq prochaines années seront de taille : conséquences sociales et économiques de la crise du coronavirus, réduction des émissions de CO2, vieillissement de la population, etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire part d'une idée ou d'une question nous concernant. Les élus vous représentent et sont à votre écoute.

Tournés vers l'avenir, nous faisons nôtre cette phrase du professeur et philosophe Dominique Bourg : « Réduire nos émissions à l'échelle mondiale, vous ne le faites pas avec des techniques, vous le faites avec des comportements. »

Anne Compagnon Kaufmann,
co-présidente des Vert.e.s de Vernier



Une action pour les seniors

Vous les avez sûrement vus, des caddies sont disposés à la sortie des caisses des succursales de grands magasins présentes sur notre commune.

Cette initiative, lancée par M. Thierry Cerutti, vise à récolter des denrées de premières nécessités à l'attention des seniors les plus précaires de la commune.

Dans un premier temps, il s'est agi de répondre à deux besoins dans l'urgence: remplir les armoires de nos anciens, et de l'autre de porter ces courses à des personnes jugées à risque de par leur âge.

Ainsi, depuis le début de l'action, nous avons distribués pas loin de 120 sacs contenant des provisions.

Ceci a été rendu possible grâce à l'accord des enseignes citées, mais surtout grâce à vous et à votre générosité.

Les habitantes et les habitants de Vernier ont su se montrer solidaires envers nos plus démunis, nos plus exposés, alors même que les temps sont difficiles pour nombre d'entre nous: vous, nous, avons su répondre présents.

MERCI à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce geste de solidarité.

Maintenant, si la situation semble s'améliorer d'un point de vue strictement sanitaire, nombre d'indépendants et de leur famille, économiquement péjore. Les frigos sont vides, les armoires aussi. Les aides promises par l'Etat tardent à arriver sur les comptes, l'argent n'entre plus.

C'est pourquoi, nous comptons sur vous toutes et tous pour poursuivre cette action, et l'élargir aux personnes durement touchées par la situation économique. Vous êtes dans le besoin:

Thierry Cerutti: 078 601 04 70

Nouveau coronavirus

Un nombre croissant de personnes sont infectées par le nouveau coronavirus en Suisse. Pour que la situation change, nous devons tous adopter un comportement responsable en restant à la maison. C'est seulement ainsi que nous parviendrons à limiter le nombre de cas et à éviter une surcharge de notre système de santé.

La Suisse se trouve dans une situation extraordinaire. Le Conseil fédéral a pris des mesures visant la population, les organisations, les institutions et les cantons. Il entend ainsi freiner la propagation du coronavirus et garantir l'accès aux soins.

L'évolution de la maladie COVID-19 est dans la majorité des cas favorable, toutefois les comportements de chacun doivent être adaptés pour éviter la propagation du virus.

Hotline

Une ligne info gratuite permet d'informer la population genevoise et de l'orienter, le cas échéant, vers les institutions de santé du canton. Mise en place en complément de la ligne téléphonique de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) la hotline genevoise vise à désengorger les lignes téléphoniques des urgences et des hôpitaux, qui doivent être prioritairement réservées aux personnes nécessitant des soins, quelle qu'en soit la raison.

Hotline cantonale de 10 à 22h (7/7):
0800 909 400

Rappel des mesures d'hygiène générales:

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon.
- Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier.
- Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle et se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.
- Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier.

Mesures dictées par le Conseil fédéral:

- Les regroupements de **plus de 5 personnes dans l'espace public sont interdits**. Il s'agit des places publiques, des chemins de promenade ou des parkings.
- Les personnes formant un groupe de 5 personnes ou moins doivent **garder une distance de 2 mètres**.
- De rester chez vous. Ne sortir que pour une raison impérieuse, c'est-à-dire:
 - ✓ faire des courses
 - ✓ aller chez le médecin ou à la pharmacie
 - ✓ aider quelqu'un qui a besoin de soutien
 - ✓ aller au travail si aucune forme de télétravail n'est possible
- Les personnes ne respectant pas cette mesure seront amendées. Cette interdiction est valable jusqu'au **26 avril 2020**.

Info

www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html

L'administration reste joignable !

Au vu de la situation actuelle et afin de réduire les risques de contamination par le coronavirus Covid-19, la Ville de Vernier s'organise pour maintenir le bon fonctionnement du service public et toutes les missions prioritaires de la commune.



© Greg Clément

L'ensemble des services municipaux reste joignable par téléphone et courrier électronique. Les guichets publics sont fermés. Certaines prestations peuvent toutefois être délivrées sur rendez-vous exclusivement. Vous trouverez l'ensemble des contacts des services sur www.vernier.ch/fr/admin/services.

Mairie

L'accueil du public au guichet de la Mairie est également fermé. La Mairie est joignable par par email à l'adresse mairie@vernier.ch et par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, au 022 306 06 06.

Police municipale

Depuis le 19 mars, la police municipale est placée sous le commandement de la Police cantonale. Toutefois, elle continue de déployer une activité de surveillance, de prévention et de répression sur le territoire communal, notamment en contrôlant les regroupements de personnes.

Il est rappelé que les rassemblements de plus de 5 personnes sont interdits, les contrevenants pouvant être sanctionnés d'une amende. Votre police municipale demeure atteignable par téléphone aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 7h à 22h et les samedis de 9h à 19h au 022 306 06 55. La réception de la police municipale n'est pas ouverte au public.

Pour les urgences, composez le 117.

Guichet des prestations

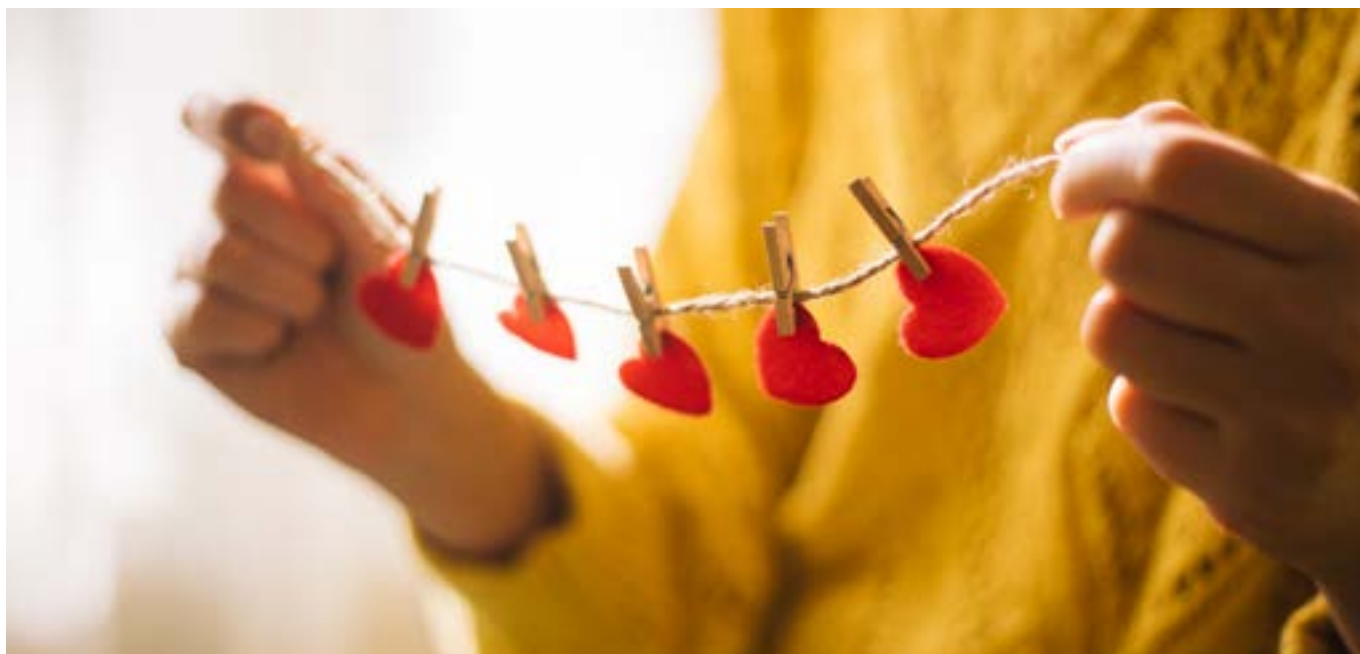
Le Guichet des prestations est également accessible uniquement par voie électronique à l'adresse sgp@vernier.ch et par téléphone selon les horaires habituels au 022 306 07 60.

Cohésion sociale

Le service de la cohésion social reste joignable par téléphone au 022 306 06 70 de 9h à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi ou par email à l'adresse scs@vernier.ch

Plan de solidarité communal

En cette période de pandémie de coronavirus, la Ville Vernier a mis en place un « Plan de solidarité communal » afin de soutenir au mieux la population, notamment pour les personnes les plus vulnérables.



© iStock-agrobacter

Le Conseil administratif accueille favorablement l'initiative du Canton qui préconise la mise en place d'un plan de solidarité communal en faveur des personnes isolées et se joint à l'ensemble du réseau pour mettre en œuvre des mesures en faveur des publics les plus vulnérables.

Dans ce contexte le service de la cohésion sociale (SCS) intensifie son travail de proximité auprès des personnes à risque. Un courrier est envoyé à l'ensemble des aînés de plus de 65 ans domiciliés sur la commune. En complément, un contact téléphonique est organisé avec toutes les personnes de 75 ans et plus pour lesquelles le numéro figure dans l'annuaire.

Nous vous rappelons que si vous avez besoin d'aide, pour un soutien pratique (faire des courses, descendre les poubelles, relever votre

courrier) ou pour toute autre chose, n'hésitez pas à solliciter votre entourage (en veillant, toujours, à respecter les mesures de protection). Vous pouvez également solliciter les professionnels qui vous soutiennent et peut-être vous suivent (soins à domicile, par exemple).

Une permanence téléphonique spéciale a par ailleurs été mise en place en cette période de pandémie, pour récolter les besoins des habitantes et habitants de Vernier et les orienter vers différentes solutions. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, vous pouvez appeler le 022 306 06 70 ou envoyer un email à l'adresse scs@vernier.ch.

Si vous n'êtes pas en capacité de sortir de chez vous (car vous êtes en quarantaine, à risque ou que vous avez des problèmes de mobilité), et que vous ne disposez pas du soutien nécessaire

dans votre entourage, vous pouvez par ce biais demander une aide à domicile. Celle-ci consiste en règle générale à faire des courses et les livrer, aller à la pharmacie ou descendre les poubelles. Cette prestation est pour l'instant ouverte à toutes et tous, même si ce sont les personnes âgées de plus de 65 ans et vulnérables qui sont ciblées en premier.

Nous rappelons à toute la population d'éviter au maximum de sortir de chez soi et, de toutes les manières, d'éviter les regroupements de personnes. Il est impératif d'adopter les gestes de prévention élémentaires diffusés ces derniers temps.

Informations complémentaires

Les recommandations évoluant rapidement, consultez régulièrement le site du canton de Genève: <https://www.ge.ch/nouveau-coronavirus-covid-19-ex-2019-ncov>.

Pour toute question complémentaire liée à la pandémie de COVID-19, vous pouvez appeler au: 0800 909 400 (ligne gratuite, 7/7, 9h-21h)

La structure imad propose quotidiennement une livraison de repas à domicile (à la charge des demandeurs) pour toute personne de 65 ans et plus. En cas d'intérêt, appelez au: 022 420 23 00 (7h30 à 18h, du lundi au samedi)

Info

Service de la cohésion sociale,
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

COVID-19: Solidaires = Responsables

Vous voulez rendre service aux personnes isolées ou vulnérables ?

Faites-le en respectant les consignes sanitaires fédérales, afin de préserver la santé de toutes et tous.

Par exemple: restez en dehors du domicile des personnes, gardez toujours la distance nécessaire (2 mètres), portez des gants à usage unique, évitez un maximum l'échange d'objets non désinfectés, déposez les cabas de courses devant la porte.

Pour toutes les situations sensibles ou urgentes, n'agissez pas seul et faites appel à des professionnels.

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch



Levée des encombrants suspendue

Les communes et leurs prestataires mettent tout en œuvre pour assurer la continuité du ramassage des ordures ménagères et des déchets de cuisine. Ces collectes sont prioritaires. Le ramassage des encombrants est suspendu.



Tri et écopoints

Les écopoints restent ouverts, et les ménages sont priés de continuer à trier leurs déchets comme à l'accoutumée, afin de diminuer la quantité d'ordures ménagères incinérables. Les masques, mouchoirs, articles hygiéniques et serviettes en papier doivent être placés dans les ordures ménagères.

Encombrants

Les collectes des déchets encombrants ne sont plus assurées. La population est priée de les garder à domicile le temps que la crise soit passée. En cas de nécessité, elle peut les apporter [espaces de récupération \(ESREC\)](#). Les dépôts sauvages d'encombrants sont interdits et passibles de sanctions.

Mesures d'hygiène pour les foyers contaminés ou en quarantaine

Les ménages dans lesquels se trouvent des personnes malades ou en quarantaine doivent renoncer au tri usuel des déchets de cuisine, du PET, de l'alu, du papier, etc. Ces déchets doivent être éliminés avec les ordures ménagères.

Les masques, mouchoirs, articles hygiéniques et serviettes en papier utilisés dans des foyers en quarantaine ou contaminés doivent être placés dans de petits sacs en plastique immédiatement après avoir été utilisés.

Ces sacs doivent ensuite être fermés et jetés avec les ordures ménagères. En aucun cas, les

mouchoirs et serviettes en papiers potentiellement contaminés ne doivent être jetés avec d'autres déchets.

ESREC

Les espaces de récupération (ESREC) restent ouverts. Cependant, trois personnes seulement peuvent y entrer simultanément, ce qui occasionne des files d'attente importantes. Il est donc demandé de ne s'y rendre qu'en cas de stricte nécessité.

Les déchets non périssables ou propres doivent être entreposés à domicile dans toute la mesure du possible.

L'incinération de déchets dans le jardin ou dans une cheminée demeure strictement interdite.

Adaptation des collectes des autres catégories de déchets

Pour préserver les ressources humaines nécessaires à la collecte des déchets tout au long de cette crise, des adaptations

des collectes des autres déchets pourront être prises par votre commune et son prestataire.

Et surtout...

... comme lors de toute activité à l'extérieur, n'oubliez pas de garder vos distances, et de vous laver les mains soigneusement à l'eau savonneuse ou avec une solution hydroalcoolique.

Merci pour votre précieuse collaboration !

Info

République et canton de Genève
Département du territoire (DT)
Office cantonal de l'environnement

Contact pour la Ville de Vernier
Service de l'environnement urbain
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch
www.vernier.ch/covid-dechets

Mesures fédérales et cantonales de soutien aux entreprises

La Confédération et le canton de Genève mettent en place des mesures pour soutenir les entreprises. Vous en trouvez ici la liste.

- Indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT)
- Allocations perte de gain pour les indépendants - APG
- Simplification de la procédure d'accès à l'aide sociale pour les indépendants
- Avance de liquidités
- Exonération totale ou partielle de loyer commercial d'avril 2020 pour les entreprises les plus fragilisées
- Report de loyers commerciaux
- Plateformes digitales de soutien aux indépendants et petits commerçants
- Chantiers avec obligation d'annonce
- Suspension des poursuites et des faillites au titre de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
- Report du versement des contributions aux assurances sociales
- Réserve de liquidités dans le domaine fiscal et pour les fournisseurs de la Confédération
- «Chatbot» et hotline

La page internet

www.vernier.ch/covid-entreprises détaille ces mesures et vous oriente vers les pages et formulaires dédiés des institutions et partenaires en charge de les appliquer.

Contact

Relations économiques
Secrétariat général
Tél. 079 558 98 94
relations.economiques@vernier.ch

Les dons du sang ne sont pas en quarantaine !

Le besoin en poches de sang est critique et l'engagement des citoyens et citoyennes est vital. Venez donner votre sang mercredi 6 mai prochain et traversons ensemble cette crise !

S+ samaritains

Depuis le début de la quarantaine, les dons du sang tendent à baisser. En effet, les nombreuses collectes en entreprise sont annulées. De plus, les donateurs et donneuses sont réticents à l'idée de se rendre au centre de transfusion sanguine des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Toutefois, le besoin en poches de sang reste le même. C'est pour cette raison que les Samaritains de Vernier vous prient de venir donner votre sang :

mercredi 6 mai de 16h à 19h30

à l'école de Vernier-Place, route de Vernier 200, 1214 Vernier

Bien évidemment, sur place, les protocoles sanitaires seront respectés et toutes les mesures de sécurité mises en œuvre par les professionnels de santé et par nos samaritains.e.s. Toutefois, il est évident que nous comptons sur vous pour

suivre les recommandations face au COVID-19. Ainsi, il ne faudrait pas vous rendre à la collecte si vous êtes une personne particulièrement à risque ou si vous résidez en contact étroit avec des personnes vulnérables. De plus, il est important que vous observiez les mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Si vous avez des questions sur le don du sang, n'hésitez pas à nous contacter (dds@samaritains-vernier.ch). Par ailleurs, si vous ne pouvez pas venir le 6 mai prochain, prenez directement rendez-vous avec le centre de transfusion sanguine des HUG (www.hug-ge.ch/don-du-sang).

Info

Samaritains de Vernier
dds@samaritains-vernier.ch
Tél. 079 129 19 65

Inscriptions parascolaires du GIAP 2020-2021

Dans le contexte d'épidémie de COVID-19, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) doit modifier la procédure d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021.

Les inscriptions sur site des 25 et 29 avril 2020 sont annulées et remplacées par une procédure en ligne.

Elles se dérouleront cette année exclusivement sur internet. Vous êtes invités à vous rendre sur le portail internet my.giap.ch en utilisant votre compte e-démarches de l'Etat de Genève **jusqu'au 15 mai 2020 dernier délai.**

Attention, la création d'un compte e-démarches peut nécessiter plusieurs jours, une confirmation est en effet envoyée par courrier postal. Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches sont priées d'appeler le 022 304 57 70.

Info : www.giap.ch

Information à l'attention des familles usagères de structures d'accueil

Face à l'évolution de la situation sanitaire du pays, le canton de Genève a décidé, en concertation avec le Conseil Fédéral, de prolonger jusqu'au 26 avril 2020 la fermeture des structures d'accueil petite enfance.

Cependant, un accueil minimal est assuré pour les enfants dont les parents n'ont pas de solutions de garde et des besoins avérés. L'accueil est décidé au cas par cas par le service de l'enfance. Ces mesures pourront bien évidemment être revues selon l'évolution de la situation.

Les informations principales concernant l'accueil y sont communiquées et régulièrement actualisées en tenant compte de l'évolution des recommandations de l'OFSP et du service du médecin cantonal. Les services et liens de référence sont également indiqués: www.ge.ch/document/coronavirus-informations-du-dip

Ecoles (DIP)

Le secrétariat général du DIP, en accord avec le médecin cantonal, a ouvert une page dédiée aux parents des enfants qui fréquentent les établissements DIP et subventionnés du DIP.

Info

Service de l'enfance:
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch

La Ville de Vernier recherche des aides pour nos structures d'accueil de la petite enfance pour l'année scolaire 2020-2021 de 50% à 100%

Votre mission

Au sein des équipes éducatives, vous ferez connaissance avec les métiers de l'éducation en institution de la petite enfance. Vous collaborerez à la prise en charge des enfants confiés à l'institution, participerez à l'animation quotidienne et effectuerez les tâches qui y sont associées.

Votre profil

Vous possédez obligatoirement un diplôme secondaire II et êtes âgé entre 18 et 25 ans. Vous avez le projet d'effectuer une formation à plein temps dans une école du secteur de l'enfance. A l'aise dans les contacts avec les enfants, vous êtes doté d'un bon sens de la communication. Discret, sérieux et responsable, vous êtes également motivé à participer activement à la vie d'une institution et à soutenir le travail de l'équipe éducative.

Votre candidature

Seules les candidatures adressées avec le formulaire «Demande d'emploi» seront prises en considération. Ce formulaire peut être obtenu sur notre site internet www.vernier.ch/offres ou au service des ressources humaines à la mairie. Votre dossier complet doit nous parvenir avant le 27 avril 2020. Une réponse sera donnée à chaque candidature, mais le dossier ne sera pas retourné de manière systématique.

Info

Service de l'enfance, tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction, se rapporte aux personnes des deux sexes.

Ressources et activités pour les enfants

Durant cette période compliquée de confinement, le service de l'enfance vous propose des ressources de soutien, ainsi que des idées d'activités pour occuper les tout-petits, et les enfants un peu plus grands.



© iStock - Onfokus

Ressources téléphoniques à disposition des familles

L'École des Parents

L'association a décidé de proposer un soutien aux familles, en élargissant exceptionnellement les horaires de sa ligne téléphonique «allô parents» jusqu'à nouvel ordre: du lundi au vendredi, de 10h à 13h.

Tél. 022 733 22 00 – www.ep-ge.ch

La ligne 147

Cette ligne offre des conseils par téléphone 147 pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans et est accessible 24h/24. Elle a été renforcée dans le contexte actuel afin de les écouter et partager leurs angoisses ou difficultés en lien avec la pandémie: www.147.ch/fr

L'Arcade Sage-femmes des Libellules

L'accueil dans les locaux de l'association est fermé, mais la permanence téléphonique publique répond toujours aux appels tous les jours

du lundi au vendredi de 10h à 20h et le week-end de 9h à 12h, puis de 17h à 20h.

Tél.: 022 329 05 55

www.arcade-sages-femmes.ch/en/A-Vernier.htm

En cas d'urgence médicale ou de gravité importante, nous invitons les familles à continuer de contacter les services médicaux ou de secours habituels.

Sites internet d'informations sur la situation sanitaire en plusieurs langues à disposition des familles

Diaspora TV Switzerland

Cette start-up a produit une série de vidéos en 11 langues pour informer la population sur le Covid19: diaspora-tv.ch/french.html

Etat de Genève – Bureau de l'Intégration des étrangers

Le Bureau de l'intégration des étrangers a publié un flyer, regroupant diverses ressources pour les enfants de 0 à 4 ans. Pour accéder au

flyer en ligne: <https://www.ge.ch/document/flyer-ressources-parents-enfants-age-prescolaire/telecharger>

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP)

L'office fédéral de la santé publique publie également des informations et des documents à télécharger en plusieurs langues: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/downloads-in-verschiedenen-sprachen.html>

Association Mindheart - COVIBOOK

Il existe également une ressource pour aider à communiquer avec les enfants, faite par une

association privée. L'auteur a créé un livre pour aider les enfants (de moins de 7 ans) et leur famille à exprimer leurs émotions en lien avec la pandémie et à comprendre ce qu'est le coronavirus. Il est possible d'imprimer le livre pour que les enfants puissent colorier et dessiner à l'intérieur. Ce livre existe en 25 langues différentes. Lien pour télécharger le livre: <https://www.mindheart.co/descargables>

Ces informations sont mises à jour régulièrement sur www.vernier.ch/covid-sen

Info

Service de l'enfance:

Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch

Activités éducatives pour les enfants

Voici quelques activités à réaliser avec vos enfants pendant cette période de confinement, partagées par les directions des structures de la petite enfance de la Ville de Vernier ainsi que par d'autres partenaires genevois:

Bouteilles sensorielles pour les bébés

Remplissez des bouteilles de PET vides de différents objets sonores (grelots, perles, sables, etc.) ou visuels (pompons de couleurs, des paillettes, carrés de feuilles de couleurs, etc.) Quelques idées:

- Une bouteille, de l'eau, des paillettes et de l'huile (la moins colorée possible!). Remplissez la bouteille de $\frac{3}{4}$ d'eau, ajoutez les paillettes et terminez de remplir la bouteille avec de l'huile.
- Une bouteille avec un seul grelot (attention au bruit)
- Une bouteille avec des pailles de couleurs coupées en petits morceaux (2 cm)

Plus d'idées sur: <https://little-gabchou.com/activites-deveil-creeer-des-bouteilles-sensorielles-pour-stimuler-bebe/>

ATTENTION: scellez le bouchon avec de la super glue ou du gros scotch et ne laissez jamais votre enfant avec les bouteilles sans surveillance!

Pâte à sel pour les enfants dès 2 ans

Recette:

- 1 verre de sel
- 1 verre d'eau tiède
- 2 verres de farine

Mélangez le tout dans un récipient, malaxez avec les doigts jusqu'à obtenir une pâte. Attention, même si la recette est naturelle, il ne faut pas manger la pâte! Plein de conseils et d'astuces sur <https://www.teteamodeler.com/boiteaoutils/creativite/fiche10a.htm>

Pour les enfants plus grands

L'association [Pré en bulle](#) propose [quelques mots](#) qui aideront les familles et les enfants dans leur quotidien à la

maison! Des conseils à lire avec les enfants et une liste d'idées d'activités mises à jours régulièrement.

L'association de [la Maison Quartier Jonction MQJ](#) propose une liste d'activités ludiques et créatives à faire seul-e ou en famille pour rendre la période de confinement plus fun!

Suivez notre page [Facebook](#), des nouvelles activités sont publiées régulièrement. N'hésitez pas à venir piocher des idées et à la transmettre autour de vous!

COVID-19 : Sécurité et espaces publics

Nous vous rappelons que tout rassemblement de plus de 5 personnes est interdit et qu'une distance de deux mètres est à respecter entre deux personnes. Les lieux et places publics sont fermés.

Le Conseil administratif est extrêmement vigilant au respect des mesures de non rassemblement et les polices municipale et cantonale travaillent en réseau avec les Correspondants de Nuit pour veiller au strict respect de ces consignes. En cas d'infractions à ces mesures ou lors de passages forcés malgré les barrières et panneaux d'information, des sanctions seront appliquées. Nous vous remercions de respecter ces consignes qui ont pour but de protéger l'ensemble de la population.

Contact : Police municipale, tél. 022 306 06 55 – police-municipale@vernier.ch

COVID-19 : Information à l'attention des usagers des équipements sportifs

Conformément aux recommandations des autorités fédérales et cantonales, la Ville de Vernier applique de nouvelles mesures sanitaires destinées à ralentir la propagation du COVID-19.

Ainsi, les équipements sportifs sont fermés. Cette mesure concerne toutes les salles de sport situées dans les écoles, les terrains de football, les tennis ainsi que les piscines d'Avanchet-Jura, des Ranches et du Lignon.

Contact : service des sports, tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch

COVID-19 : Information relative aux spectacles, événements et manifestations associatives

Suite aux dernières recommandations du Canton de Genève, et après consultation des autorités communales, tous les spectacles et événements sont annulés jusqu'à nouvel avis. Les personnes souhaitant se faire rembourser sont invitées à prendre contact par email avec le service de la culture et de la communication ou par téléphone aux horaires d'ouverture du service du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La page www.vernier.ch/evenements vous renseignera des événements programmés aussitôt les mesures suspendues.

Contact : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

COVID-19 : Médaille pour chien

Tout chien devrait être porteur de la médaille fixée au collier dès le 31 mars. Toutefois, suite aux mesures prises par la Confédération et le Canton de Genève, **ce délai est repoussé au 30 juin 2020.**

Nous vous rappelons qu'au vu de la situation actuelle, et afin de réduire les risques de contamination le Guichet des prestations est atteignable par email ou par téléphone aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : service guichet prestations, tél. 022 306 07 60 – sgp@vernier.ch

Communication des bibliothèques

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, les trois bibliothèques municipales sont fermées. Dans ce contexte, d'autres prestations ont été mises en place pour nos lecteurs !



© e-bibliomedia

Dans cette situation de crise sanitaire, le programme d'animations des bibliothèques est suspendu jusqu'à nouvel avis. Nous vous tiendrons informés des évolutions à travers les différents supports de communication de la Ville de Vernier.

Pendant la fermeture, nous vous prions de conserver les documents empruntés chez vous. Durant cette période, tous vos prêts en cours seront prolongés de manière à ne déclencher aucune indemnité de retard.

En cas de question urgente, vous avez la possibilité de nous contacter par email :

- **Bibliothèque des Avanchets**
bibava@vernier.ch
- **Bibliothèque de Châtelaine**
bibcha@vernier.ch
- **Bibliothèque de Vernier-Village**
bibver@vernier.ch

Nous vous encourageons à utiliser les prestations en ligne des bibliothèques. Vous avez

la possibilité de télécharger des livres numériques* et d'écouter des livres-audio (streaming) gratuitement en accédant à la plateforme e-bibliomedia qui vous propose près de 6000 titres en français et anglais, et plus de 200 livres audio.

Il suffit pour cela de faire une demande par email à l'adresse bibcha@vernier.ch en précisant votre nom, prénom, date de naissance et en donnant une adresse e-mail qui servira d'identifiant. Si vous êtes inscrit dans l'une des trois bibliothèques de la Ville de Vernier, il est utile de donner également votre numéro de lecteur.

*Livres téléchargeables sur liseuses électroniques (sauf Kindle d'Amazon), sur tablettes, smartphones et PC.

Pour consulter le catalogue e-bibliomedia : <https://vernier.ebibliomedia.ch/>

Toute demande liée à des questions d'ordre technique est à faire à l'adresse bibcha@vernier.ch

Quelques idées pour petits et grands lecteurs en mal de bibliothèque

Vos bibliothèques municipales étant fermées nous vous proposons quelques ressources numériques culturelles gratuites !

Apprendre

Les MOOCs, acronyme de «Massive Open Online Course» ou, en français, «cours en ligne ouvert et massif» sont des cours, souvent universitaires, à distance. Ces cours sont habituellement gratuits, accessibles sur inscription et permettent de s'autoformer sur des thématiques très diverses. Ces formations mélangent des documents écrits à des formats audiovisuels. Les participants peuvent s'autoévaluer via des exercices et le contact entre participants et avec les «enseignants» est encouragé. Il existe des dizaines de sites regroupant des MOOC, une simple recherche sur internet vous permettra de trouver sans aucun doute votre bonheur mais en voici deux exemples :

- www.fun-mooc.fr
- mooc-francophone.com

Lire et écouter des livres

En plus de l'offre de livres audio et de livres électroniques de Bibliomedia présentée ci-avant voici quelques ressources complémentaires :

- Littérature classique libre de droits :
www.bibebook.com
www.ebooksgratuits.com
<https://lireligne.net>
- Littérature contemporaine :
<https://covid19.confinementlecture.com>
- Littérature audio :
www.litteratureaudio.com

Beaucoup d'éditeurs tant adultes que jeunesse ont mis en place diverses actions gratuites telles que livres électroniques issus de leurs catalo-

gues, lectures enregistrées de leurs ouvrages ou activités pour les enfants. En voici quelques exemples :

- Dupuis et Dargaud (www.dupuis.com et www.dargaud.com) : mise à disposition de BD numériques de leurs catalogues ;
- Editions Gallmeister et Zulma (www.gallmeister.fr et www.zulma.fr) mise à disposition de nouvelles de leurs catalogues ;
- L'école des loisirs (www.ecoledesloisirs.fr) : vidéos et activités ludiques pour les enfants avec leurs héros préférés ;
- Application Whisperies (gratuite pour Apple et Android) : il s'agit d'une application de livres audios et animés pour les enfants. Le classement se fait par thème et l'âge ainsi que la durée de l'histoire sont indiqués. Certaines histoires sont disponibles en anglais. Malheureusement cette application contient de la publicité et pour accéder à la totalité des contenus, il est nécessaire de créer un compte payant.
- Application Bayam (gratuite pour Apple et Android) : il s'agit d'une application développée par les éditions Bayard qui met à disposition des enfants de 3 à 10 ans des lectures, des jeux et activités éducatives, des activités d'initiation à l'anglais, des séries animées et autres ressources culturelles. Habituellement, certains contenus ne sont accessibles qu'avec un abonnement payant mais, temporairement, tout est gratuit au vu de la situation actuelle.

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet ou comptes facebook de vos éditeurs préférés, ils participent presque tous à des actions de mise en ligne gratuite d'ouvrages de leurs catalogues!

Ecouter

Quelques propositions d'émissions à découvrir :

Radio suisse romande (<https://www.rts.ch/play/radio>) :

- Pour les enfants: Brouhaha, Les histoires de Millie D.
- Pour les adultes: Fahrenheit, La chronique culturelle, La librairie francophone, Caractères, QWERTZ

France Inter (www.franceinter.fr) et **France culture** (www.franceculture.fr) :

- Pour les enfants: Les Odyssées par Laure Grandbesançon, Une histoire et Oli, Fictions enfantines, Lectures d'enfance, L'as-tu lu mon P'tit loup, P'tits bateaux, La bibliothèque des Ados et encore bien d'autres!
- Pour les adultes: Ça peut pas faire de mal (lectures littéraires par Guillaume Galienne), Les aventures de Tintin, Bulles de BD, Le polar sonne toujours 2 fois, Le masque et la plume, La compagnie des œuvres, Le temps des écrivains et encore bien d'autres!

Et bien sûr n'oubliez pas les nombreuses autres radios, y compris les centaines de chaînes disponibles seulement en ligne, vous en trouverez beaucoup sur le site www.radio.fr/!

Regarder

- Le site www.arte.tv/fr/ de la chaîne de télévision **Arte** propose de visionner des centaines de concerts, films documentaires et de fiction gratuitement.
- Le site www.films-pour-enfants.com propose de nombreux films d'animation pour enfants. Le classement par âge vous aidera à sélectionner des films intéressants et adaptés.

- Le site www.lumni.fr , anciennement France TV éducation, propose des vidéos et jeux éducatifs et culturels classés par niveau scolaire de l'enfant.

Sites internet proposant de nombreuses activités culturelles à savourer depuis chez soi

• Ministère de la culture français

Le ministère de la Culture français a mis en ligne une page internet regroupant quantité de ressources à destination des enfants et des adultes et, idée particulièrement intéressante, une catégorie spéciale parents. Vous retrouverez leurs propositions sur le site www.culture.gouv.fr/Culturechezvous

• Souris grise

Le site internet La Souris grise est spécialisé en médiation numérique pour enfants et propose des sélections de ressources numériques thématiques pour occuper les enfants. Vous trouverez leurs sélections sur leur site www.souris-grise.fr/actualites

Nous nous réjouissons de vous retrouver dans nos bibliothèques dès que cette période éprouvante sera terminée. Prenez soin de vous et de vos proches.

Les bibliothécaires de Vernier

VSR – les tremplins reportés à septembre 2020

Le VSR est contraint de reporter ses tremplins de mars, avril et juin, mais veut se donner du courage en annonçant les noms des candidats sélectionnés.

Nous vous l'avions annoncé précédemment, l'association à vocation sociale et culturelle Vernier sur Rock, organise des **Tremplins** permettant de mettre en valeur de jeunes artistes locaux. La compétition, qui connaît un succès croissant depuis sa création, devait s'étaler sur quatre soirées de mars à septembre 2020. En raison des mesures officielles indispensables pour lutter contre l'épidémie du

coronavirus, les tremplins de mars, avril et juin ne pourront pas avoir lieu comme prévu. Ceux-ci seront reportés à septembre 2020. Nous vous communiquerons prochainement les lieux et les dates de ces reports. La finale du Tremplin aura lieu, quant à elle, le 28 novembre 2020.

Les artistes sélectionnés pour les tremplins sont:

Groupe 1

Raskolnikov
GE Post punk / alterno
<https://mx3.ch/raskolnikov>

Don't Kill The Cow
GE Indie rock
<https://mx3.ch/dontkillthecow>

Avo GE Rock
<https://mx3.ch/avo>

Groupe 2

Cure For The Ghost
GE Nu Metal
<https://mx3.ch/cureforthe-ghost>

Almøst Human
VD Metal / punk
<https://mx3.ch/almosthuman>

Cosmosonic
GE Stoner / metal / rock

<https://mx3.ch/cosmosonic>

Groupe 3

La Orquesta La Puntualidad
GE World music
<https://mx3.ch/laorquestalapuntualidad>

Rootstudy
GE Rocksteady
<https://mx3.ch/rootstudy>

Cheap Star

GE Indie folk
<https://mx3.ch/cheapstar>

Groupe 4

SYLV
GE Pop / Rock / Electro
<https://mx3.ch/sylv>

Cee
GE Chanson
<https://mx3.ch/ceemusic>

Journeyman

GE Indie /pop / groove
<https://mx3.ch/journeyman>

Afin de mettre à l'honneur la culture urbaine et hip-hop, le VSR propose pour la 4ème année un concours **Urban Xpress** qui a lieu dans la région de Vernier. Ce concours doit lui aussi être reporté à septembre et octobre 2020. A l'issue de chaque session, un-e gagnant-e sera sélectionné-e et se disputera la victoire lors de la soirée hip-hop du festival VSR.

Les temps sont durs pour les artistes et les or-

ganisateurs de concerts. Toute l'équipe du VSR souhaite à toutes et à tous du fond du cœur beaucoup de courage pour affronter cette situation qui menace la culture et l'existence même de celles et ceux qui la font. Il faut tenir!

#36 FESTIVAL VSR

Salle du Lignon 9 et 10 octobre 2020

FINALE Tremplins

L'Abri 28 novembre 2020

L'affiche du #36 Festival VSR sera dévoilée dans le prochain numéro!... à suivre.

Avenir de Châtelaine : musiciennes et musiciens en confinement !

À l'heure où le COVID-19 fait tourner la société au ralenti, les musiciennes et musiciens de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine font comme tout le monde l'expérience du confinement...

Lorsque vous tiendrez ce journal entre vos mains, cet article ne sera peut-être plus d'actualité... ou, au contraire, il sera plus pertinent que jamais: difficile de le savoir. Comme de nombreux acteurs de la scène culturelle, l'Avenir de Châtelaine a dû réorganiser son printemps en fonction du COVID-19. Les répétitions ont été annulées; la soirée annuelle prévue le samedi 16 mai 2020 a été reportée. Un drame? Plutôt une opportunité – pour apprendre, imaginer et jouer ensemble, à distance.

Voici un petit florilège de leurs initiatives musicales, pour s'occuper l'esprit:

1. Maintenir le contact

Loin des yeux, loin du cœur? Pas du tout! Le confinement à domicile ne signifie pas l'arrêt de toute activité: en contact permanent via les réseaux sociaux, chacun s'échange bons plans, vidéos, partitions et enregistrements. Tout pour garder le moral!

2. Des cours par Skype

Suspendre les cours? En présentiel, oui: les professeurs ont suivi à la lettre les recommandations des autorités. Heureusement, la technologie offre de nombreuses solutions d'enseignement à distance. On a son cours à heure fixe, sans bouger de son salon. Le rêve, quoi!

3. Plus de temps = plus de travail

Flemmarder sur le canapé? Pas question! Nos musiciens sont plus actifs que jamais: ils apprennent leurs notes à tout-va... ils ont le temps, après tout. Et hop, une nouvelle partition de finie!

4. Concerts improvisés

Pourquoi ne pas en faire profiter les voisins?

Chaque soir, à 21h, tandis que la population genevoise applaudit celles et ceux qui continuent à maintenir le cap, nos musiciens sortent leurs instruments: depuis leur balcon, leur jardin, sur le pas de leur porte, ils improvisent de petits concerts qui remontent le moral. Pour dire «merci», parce que c'est important.

5. Silence, ça enregistre!

Le confinement est également l'occasion de tester un nouvel exercice: l'enregistrement. Sur une ou plusieurs pistes, avec table de mixage ou pas, on s'y met. C'est l'occasion de partager le fruit du travail avec les autres et de faire découvrir une passion dévorante...

6. Du tri, du tri, du tri!

Pour celles et ceux qui ont leur classeur en jachère, voici le moment de mettre de l'ordre dans les partitions... Ce n'est peut-être pas la partie la plus drôle, mais c'est bien utile!

7. Des projets en pagaille

Et surtout, pour garder le moral, l'Avenir de Châtelaine ne perd pas de vue l'après-coronavirus: la vie continue, les répétitions et les concerts vont reprendre! Tous se réjouissent de retrouver leur public pour *La Chasse au Nessie* leur prochaine soirée annuelle aux couleurs du monde celte: le **samedi 21 novembre 2020 (19h)**, à la salle d'Avanchet-Salève. On vous attend, soyez au rendez-vous!

Magali Bossi

Infos & vidéos

www.accordeon-avenir.ch

Facebook: @avenirchatelaine

Renaissance : vision du monde post COVID-19

L'association EMA Art et Terroir (www.ema-event.ch), en collaboration avec l'artiste François Bianchi proposent à tous les artistes, amateurs et professionnels de participer à un projet artistique collectif et solidaire en période de confinement. Continuons ensemble à faire vivre l'Art via un projet commun, chacun depuis chez soi!

Ce projet à trois objectifs:

- Une exposition virtuelle à travers les réseaux sociaux
- Une exposition physique et itinérante une fois la fin de la crise
- Soutenir le secteur associatif genevois en reversant 70% des fonds récoltés liés aux ventes des œuvres réalisées pour ce projet

Nous sommes ravis de compter à ce jour plus de 48 artistes de 6 pays différents (Afrique du Sud, Maroc, Congo, Italie, France et Suisse) sur ce projet. Une très belle dynamique est née de ce projet fédérant des artistes pratiquant différentes formes d'art; peinture, dessin, photographie, sculpture, technique mixte, écriture, etc.

L'exposition virtuelle sera présentée sur les divers réseaux sociaux courant fin avril ou tout début mai.

L'Art nous permet de s'évader, de rêver, de s'émerveiller et de s'interroger, d'autant plus en période de confinement en cette période de crise sanitaire.

Nous remercions chaleureusement chacun des artistes et espérons que les amateurs d'art auront du plaisir à découvrir l'exposition à venir.

EMA Art et Terroir & François Bianchi

Info

EMA Art et Terroir

www.ema-event.ch

ema.art.terroir@gmail.com

FaceBook: @EMAartetterroir



Agenda

En raison de la pandémie les prochains événements organisés sur la commune seront annoncés sur

www.vernier.ch/evenements



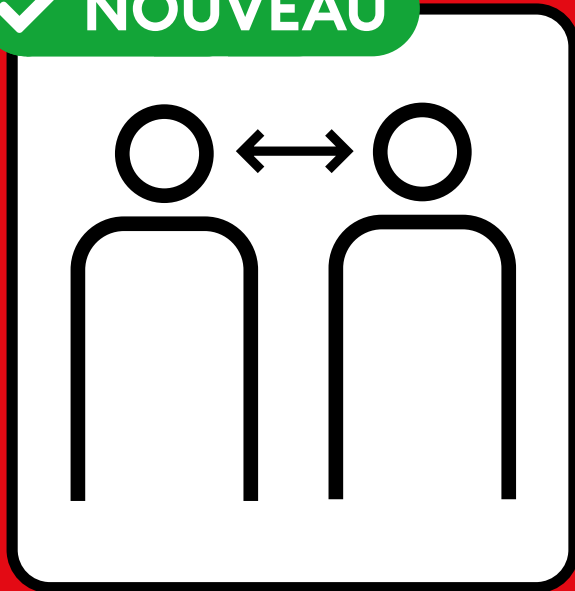
Rejoignez la Ville de Vernier sur Facebook

www.facebook.com/VilledVernier

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



✓ NOUVEAU



Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement les mains.



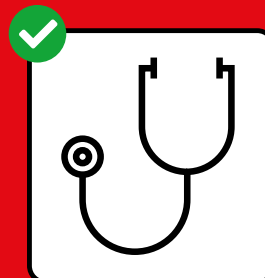
Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre ou de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation